

APPEL AUX VOLONTAIRES

Pour un nettoyage de la Chapelle de Chaumont
rendez-vous sur place le

SAMEDI 9 MAI 1992, dès 10 h 00

Fin des travaux 12 h 00 env. Merci d'avance.

Grâce au génie de l'eau, avec des mouvements sans rapport avec la natation, venez sculpter et modeler votre corps. Cette gymnastique aquatique s'adresse à toute personne, femme ou homme, qui veut prendre soin de son corps, lui redonner une musculature harmonieuse et maintenir sa bonne forme physique.

Les cours de gymnastique aquatique ont lieu le mardi de 18h30 à 19 h et de 19h30 à 20 heures à l'hôtel Chaumont et Golf. Pour tous renseignements prendre contact avec Mme Odile Othenin-Girard, téléphone 039 28.58.39.

LA SIP DEFEND VOS INTERETS. SOUTENEZ-LA ACTIVEMENT !

Bulletin d'adhésion à la
Société d'intérêt public de Chaumont

Cotisation : Fr. 20.-- par année, journal compris

Nom: Prénom:
Rue: NPA/Localité:
Date: Signature:

A remplir en caractères d'imprimerie et à retourner à :
Société d'intérêt public - Case postale - 2067 Chaumont



JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTERET PUBLIC DE CHAUMONT

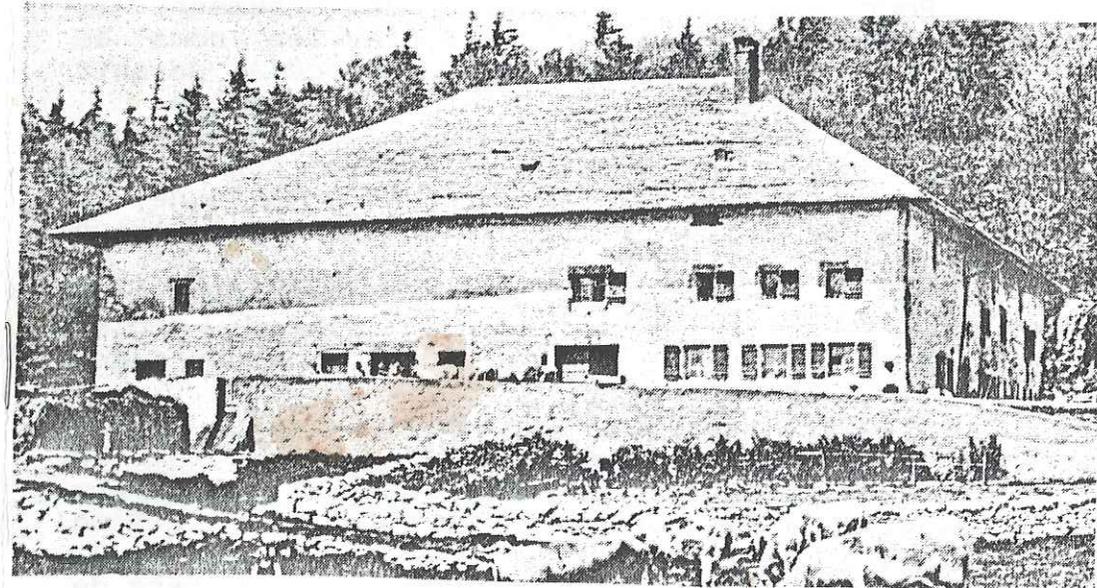
Paraissant 4 fois par an

1er trimestre 1992

No. 52

Abonnement au Chaumonnier (pour non-membre de la société)
Fr. 15.-- par année CCP 20-2744-6

À LA DÉCOUVERTE



DE CHAUMONT

Nous publions ci-après un intéressant article paru dans le courrier du Val-de-Ruz, article qui nous a été remis par Monsieur Maurice Evard, Professeur à l'Ecole normale cantonale de Neuchâtel.

Dzinguée dessus Chaumont

Introduction...

Pendant une semaine, un groupe de 16 étudiants et étudiantes de l'Ecole normale cantonale a séjourné à Chaumont dans le cadre d'une initiation à l'environnement. La découverte de ce coin de pays passait par la rencontre des autochtones, la recherche de souvenirs, de documents et de vestiges faisant revivre le passé proche, ainsi que par l'étude de quelques lieux-dits dans une modeste initiation à la toponymie.

Maurice Evard

Pour dévoiler les secrets de Chaumont, il nous a paru intéressant de décrypter les noms de ses lieux-dits. Il nous a fallu pour cela devenir des toponymistes en herbe pendant une semaine. Nous avons découvert que la signification des noms de lieux découle toujours d'un aspect concret de la vie d'autrefois, de ses rapports à la faune, à la flore, au climat, au relief ou à l'occupation des terres.

Bien souvent d'origine latine, ces noms ont suivi l'évolution de la langue (bas latin - ancien français - patois - français actuel) pour se figer à un stade intermédiaire.

Il est à remarquer que les variations orthographiques souvent importantes d'un même nom de lieu s'expliquent par le fait que l'orthographe française n'a été normalisée qu'au début du XIXème siècle.

Afin de vous faire découvrir les résultats de notre enquête, nous vous proposons une petite

"dzinguée par d'lé Chalmont" et ses "lieudits" (selon l'orthographe de W. Pierrehumbert). Avant toute chose, il faut préciser qu'un toponymiste péremptoire n'est pas un véritable toponymiste car trop de facteurs historiques, scientifiques et sociaux ont influencé sur les noms de lieux pour que l'on puisse être sûr de toute affirmation.

En résumé, la toponymie utilise des méthodes scientifiques mais obtient des résultats non scientifiques. A ce titre, elle n'est donc pas vraiment une science.

Chaumont :

Notre petite promenade commence bien. En effet, le premier nom qui nous intéressait, Chaumont, recelait d'innombrables pièges. Nous avons recensé diverses graphies dont : *Calmontis* - *Chomon* - *Chomont* - *Chalmont* - *Chumont*.

Après avoir consulté de nombreux ouvrages et un spécialiste du Glossaire des patois de Suisse romande, M. H. Gassmann, deux hypothèses restent probables :

1. Chaumont, du latin **calvus mons**, signifiant mont chauve. Cette forme pouvait peut-être se justifier à l'époque par la configuration du terrain. Notons encore qu'en France (Cher) on trouve un Chaumont dont l'origine "*calvus mons*" se justifie parfaitement. Ceci n'autorise toutefois pas une analogie hâtive en ce qui concerne notre Chaumont "*à nous*".
2. Chaumont, du latin **calamus mons**, signifiant le mont des chaumes (pâturages ou prés cultivables). Tant l'évolution de "*calvus*" que celle de "*calamus*" nous donne "*tchau*" en patois et "*chau*" en français. De plus, les deux solutions se confirmeraient aisément à partir du XIV-XVème siècle lorsque les

Francs-Habergeants (défricheurs à qui on a confié de la terre à condition qu'ils la cultivent) sont arrivés, donc ont rendu le mont "*chauve*" tout en produisant du chaume. Le problème est que Chomon apparaît déjà au début du XIIIème siècle... A votre libre choix.

Prébamp :

Là, par bonheur, une seule interprétation apparaît, quel que soit l'ouvrage. C'est le pré à ban de nos jours. Il est amusant de citer ici toutes les orthographes possibles de notre "*ban*" (du latin "*bannum*"), parent de notre verbe bannir : ban - bant - bamp - bamb - bam - band - banc.

L'orthographe "*bamp*" que l'on trouve de nos jours, n'est qu'une graphie fantaisiste qui permettait d'exprimer la nasale. En effet, beaucoup de mots latins, tels campus (plaine, campagne) utilisaient ce procédé.

Le Pré-Louiset :

Ce dont nous sommes sûrs, c'est que Louiset vient du prénom Louis, mais est-ce le pré au p'tit Louis ou le p'tit pré au Louis ?...

La Combe-Conrard :

La première attestation du mot se situe aux alentours du XVème siècle sous le nom de Creuve-Conrard ou Creux-Conrard. Elle possède déjà la signification actuelle de dépression, vallon profond. Conrard vient simplement du nom du propriétaire de la terre.

Le Boedelet :

Recensé pour la première fois en 1872, "*boedelet*" est la francisation du boedell signifiant "*petit coin de terre*" en Suisse allemand.

Chaumont du Bosset :

Bosset est un personnage ayant vécu dans cette région de Chaumont.

Combe :

Même origine que la combe de Combe-Conrard.

Les Devins :

On retrouve ce mot dans le Midi. Il est également attesté sous la forme de *devens* - *defends* - *defens*, sans doute du latin "*defensa*". *Defens*, en vieux français, signifiait déjà interdiction. C'était un lieu défendu, lieu du ban, dont l'exploitation était interdite.

La Crétée :

Forme patoise désignant un monticule allongé découlant des mêmes origines que "*crête*" en français (du latin *crista* ou *cresta* en ancien provençal). On la retrouve orthographiée "*crettaye*" en 1808.

La Dame :

Ce territoire devait appartenir à un seigneur, puisque "*dame*" (du latin *dominum*), en vieux français, est masculin et signifie précisément seigneur. Une seconde hypothèse tend à affirmer que ce territoire était la propriété de l'épouse d'un seigneur.

Chuffort :

Forme patoise de chauffour, venant du latin "*calcifurnum*" signifiant four à chaux. Des restes de ces fours sont encore perceptibles actuellement à cet endroit.

Métairie d'Aarberg :

Une métairie est une exploitation agricole en location dont l'exploitant partage, à parts égales, le revenu avec le propriétaire. Dans la forme en ancien français *moitairie* on peut reconnaître l'ancienne forme de moitié, "*meitié*".

En 1925, les terres alémaniques de la Maison de Neuchâtel sont remises à Ulrich de Neuchâtel-Aarberg dont l'un des descendants devint héritier de la seigneurie de Valangin. Celle-ci fut ensuite rattachée au comté de Neuchâtel en 1592.

La Combe-Biosse :

"*Biosse*" proviendrait du patois *belos* ou *blos* désignant une prune noire ou le fruit du prunellier. Dans le canton de Neuchâtel, on désigne encore ce fruit par le nom de *belosse*. Il est à noter qu'au XIX^{ème} siècle on en trouvait beaucoup dans cette combe.

Une autre explication, fournie par un témoin local, renverrait à *biosser*, *biotser* ou *biotcher* signifiant pincer, plisser, serrer, en rapport avec le caractère étroit de la combe. Cette possibilité n'est toutefois pas attestée chez Pierrehumbert.

L'Epasse :

Ce nom est certainement apparenté au terme *agace* (*agasse*) signifiant "*pie*" en parler neuchâtelois. Une étymologie populaire locale du XIX^{ème} siècle lui accorde le sens d'épervier.

Les Corbières :

On propose deux étymologies : soit du latin "*corvus*" signifiant corbeau, une corbière étant un lieu où nichent et se rassemblent les corbeaux (ainsi La Corbatière dans la vallée de La Sagne); soit du bas-latin "*curvus*" signifiant courbe, nom

en rapport avec la configuration du lieu.

Sarrayer :

En 1342, le nom s'écrivait Serroyer, en 1401 Serfz Royer, puis en 1540 Sarrayé. Serait-ce le territoire d'un serf ? La pauvreté des sources laisse la question en suspens.

Le Cheneau :

Terme dérivé de "*chenau*" qui est la forme dialectale de chenal ou canal, du latin *canalem*. On trouve aussi la forme patoise "*chinaul*".

Les Ravary :

En 1431, on trouve la forme *Raveri*. En Suisse romande, la *ravière* désigne un champ de raves. "*Les Ravières*" est un lieu-dit très répandu dans le canton.

La Plate :

La Plate désigne simplement un terrain plat ou une proéminence rocheuse (dalle). En 1874, la forme modernisée "*au Plattet*", désignant un champ ou un pré plat, est attestée.

*** *** *** *** ***

On trouve le nom de "*La Dame*" depuis le XIII^{ème} siècle.

Le bâtiment de la Dame a été construit en 1681 sur le territoire appartenant au chancelier de Montmollin depuis 1677.

En 1796, on ajoute à ce domaine "*la Clottuse*" et en 1800, les Montmollin convertissent le chalet rural en une maison d'habitation appelée "*la Marquette*".

Dès lors, "la Marquette" est la maison de maître et "La Dame", la ferme.

En 1863, la propriété change de famille. Elle est vendue à Alex-Joseph de Pourtalès. Puis, à la mort de ce dernier, elle passe entre les mains de Louis de Pury. Le domaine reste indivis entre les ayants-droit à la succession. Après le décès de Mme Louis de Pury en 1908, la propriété est attribuée à sa fille, Berthe Sandoz-de-Pury. Mais, sur le plan agricole, elle est exploitée durant 30 ans par la famille Oppliger.

A l'heure actuelle, le domaine de la Dame appartient à la famille Matthys. Il y a encore 4 ans, on pouvait se restaurer et s'y désaltérer.

Le territoire de la Dame se situe à une altitude de 1231 m et s'étend sur une surface de 127,8 hectares. Il fait partie de la commune de Villiers.

La Marquette :

"La Marquette" est la maison de maître de la Dame. Elle est constituée de deux parties : la première, relativement étroite, construite en 1800; l'autre, ajoutée en 1880.

Cette dernière se distingue très nettement de la première : chaque façade est faite de tavillons (petites écailles de bois). Des poutres apparentes sous le ravanement du toit contribuent à donner un certain cachet à cette demeure. De plus, chaque angle de la maison comporte un arc métallique qui servait à protéger les coins du passage des chars.

Aujourd'hui, elle est utilisée comme résidence pour l'été.

La Métairie :

Une métairie est une exploitation agricole qui fonctionne sur le principe du métayage. C'est un louage d'un domaine rural à un preneur, le métayer, qui s'engage à le cultiver et à donner une partie de la production au propriétaire (1). Celui-ci est engagé à l'année. Il touche une certaine somme d'argent par génisse amenée en estivage.

Le métayage se distingue du bail à ferme par le fait que le fermier est totalement libre sur les terres qu'il exploite. Contrairement au métayer, celui-ci est engagé pour 9 ans et ne peut rompre ce contrat qu'en cas de maladie ou de décès.

Ni le fermier ni le métayer ne sont propriétaires.

Le nom donné à une métairie tire ses origines :

- du lieu de provenance des bêtes qui montaient en estivage,
ex. La métairie d'Aarberg
la métairie de l'Isle (Ile Saint Pierre), dont la donation a été faite au profit d'un hôpital de Berne. Les bêtes peuvent provenir des domaines de cette institution.
la métairie d'Enges...-
- du type de bétail qu'on y mettait
ex. La métairie des boeufs
- du lieu où elle se trouve
ex. La métairie de Chuffort. Les animaux en estivage appartenaient à l'hôpital pour épileptiques de Tschugg. Aujourd'hui, cette métairie fait également buvette-restaurant. Elle est ouverte du 1er mai au 30 octobre. De nombreuses personnes s'y rendent,

attirées par les diverses spécialités, notamment par les tommes-maison. La métairie de Chuffort s'étend sur une surface de 35 hectares et fait partie de la commune de Villiers.

(1) Le mot "métairie" se disait "moitairie" en ancien français, qui signifie "moitié". En effet, le métayer devait donner la moitié de sa production à son propriétaire.

NOUVELLES DU COMITE

Le caissier remercie chaleureusement la presque totalité des membres et des abonnés qui se sont acquittés, certains très généreusement, de leur cotisation et abonnement pour l'exercice 1991/1992.

Les quelques membres et abonnés qui n'ont pas encore utilisé leur bulletin de versement sont invités à le faire sans retard; grand merci d'avance.

Le "Sondage d'opinion" a rencontré un vif intérêt parmi les habitants de Chaumont et les personnes concernées, de près et de loin, par les destinées de notre belle Montagne de Chaumont. Merci d'avoir participé à cette action qui demeure ouverte. Vous pouvez toujours nous retourner votre questionnaire.

Le dépouillement des opinions reçues est actuellement en cours et le comité se réunira prochainement pour tirer les premières conclusions.

Jean Bricola

Dr Jean Tripet
Médecine générale FMH

2053 Cernier, 20. 1. 92.

Cinq générations de la famille ont passé de merveilleux moments à Chaumont; les 2 dernières y résident. Mon père est né au "Boedelet" le 24. 7. 1879, un oncle fut l'ingénieur du "Funi". Est-ce suffisant pour être attaché à cette région et oser donner un avis ?

A mon sens il ne faut pas que Chaumont devienne un parc national, mais au moins que cette région sache préserver sa beauté naturelle et sa simplicité. Alors pas de "mini-disneyland" dans le coin; au diable les promoteurs dont le fric est le seul moteur, pareil pour les résidences secondaires alignées comme des boîtes d'allumettes comme aux Savagnières par exemple; des promenades et du sport en famille d'accord, mais pas d'installations lourdes et laides.

Vos animations me semblent bien conçues, pour autant que l'on ne tombe pas dans les tendances actuelles qui veulent que culture = "disco" ou sport de pointe.

Jadis la propagande se manifestait autrement, par son phare par exemple dont j'ai la nostalgie et que l'on voyait de presque toute la Suisse. On connaissait Chaumont de très loin !

J'ai le regret de ne pas pouvoir participer activement à vos activités, je vous souhaite beaucoup de succès dans vos initiatives. Chaumont doit garder son caractère personnel.

Avec mes vœux les meilleurs pour son avenir,

A. Tripet